

● SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION EN SLOVÉNIE

**Le produit algérien
à la conquête
des marchés
internationaux**

(P3)



LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● JEUX MÉDITERRANÉENS À TARENTE

Le Premier ministre assiste à l'ouverture de la 20^e édition

(P5)



FLAMBÉE DES PRIX DU POULET

L'ONAB mobilisée pour stabiliser le marché à 350 DA/kg

Le prix du poulet s'envole dans les marchés. En quelques semaines, le kilogramme a dépassé le seuil des 550 DA au détail, une hausse qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages à l'approche de la célébration de Mawlid Ennabaoui. Face à cette situation, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) a déclenché un plan d'urgence pour ramener les prix à un niveau abordable. La principale cause de cette hausse est un manque de l'offre. L'ensemble du territoire national a été frappé par une vague de chaleur exceptionnelle ces dernières semaines.

(Lire en Page 4)



● TRAVAUX PUBLICS

Accélérer la réalisation des projets stratégiques dans les domaines ferroviaire, routier et infrastructurel

(P4)

● INCENDIE CRIMINEL DE LA MOSQUÉE
AL-AQSA

Al-Qods fait face à des dangers croissants planifiés par l'occupation sioniste

(P12)

Décès du journaliste Hamid Tahri : la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt de la presse nationale, Hamid Tahri, décédé des suites d'une longue maladie. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt de la presse nationale, Hamid Tahri, décédé des suites d'une longue maladie", lit-on dans le message de condoléances.

"Puisse Allah accorder Sa sainte miséricorde à Hamid, l'une des plumes émérites de la presse écrite algérienne. Le défunt avait débuté sa carrière au quotidien El Moudjahid, où il s'intéressa à la couverture et à l'analyse de l'actualité sportive nationale et internationale, avant de se consacrer aux domaines de la politique, de la culture et même de l'économie, s'imposant ainsi comme l'un des rares journalistes polyvalents de sa génération", ajoute le message de condoléances.

"Hamid s'est particulièrement illustré au sommet de son art après avoir rejoint le quotidien francophone El Watan dès les premières années de sa création, marquant de son empreinte professionnelle plusieurs générations de journalistes ayant travaillé sous sa direction au sein de la rédaction".

"En cette douloureuse épreuve, nous ne pouvons que prier Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu, patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu la Direction générale de la communication son message de condoléances.

Grand Prix Assia-Djebar du roman: la longue liste de l'édition 2026 dévoilée

La longue liste des romans retenus pour la 8e édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman (2026) a été dévoilée, mercredi à Alger, comprenant 26 œuvres romanesques en langues arabe, amazighe et française. Animant une conférence de presse au siège de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), le président du jury, Miloud Hakim, a indiqué que cette édition a enregistré 155 candidatures, dont 79 romans en langue arabe, 13 en tamazight et 63 en langue française, représentant au total 53 maisons d'édition algériennes. Le jury a établi trois longues listes, selon les langues. La longue liste des romans en langue arabe comprend 10 œuvres, celle des romans en langue amazighe 6 œuvres, tandis que 10 romans ont été retenus dans la longue liste des œuvres en langue française. Le jury de cette édition est composé de dix membres : le poète-traducteur Hakim Miloud (président), le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hamoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Koussaïla Alik et le poète-traducteur Idir Belali. Le Grand Prix Assia-Djebar du roman en langue arabe, dans sa septième édition, a été attribué à Inam Bioud pour "Houaria" (Mim Editions). En tamazight, c'est Hachemi Kerach qui a été primé pour son roman "1954, Thalalith n Ussirem" (Tira Editions), tandis que le prix du roman en langue française a été décerné à Abdelaziz Otmani pour "Sin, la lune en miettes" (Casbah Editions). Créé en 2015, le Grand Prix Assia-Djebar, du nom de la romancière et académicienne algérienne Assia Djebar (1936- 2015), récompense les meilleures œuvres de fiction. Il vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale.



Niger : deux permis de grande exploitation d'uranium attribués à des sociétés nationales

Le gouvernement nigérien a attribué, vendredi, deux permis de grande exploitation d'uranium, précédemment détenus par les groupes français Orano et canadien "Govi High-Power Exploration (GoviEx)", à des sociétés nationales. La décision a été prise à travers deux projets de décret adoptés au cours de la réunion du conseil des ministres.

Ainsi, c'est désormais la société "TELOUA SAFEGUARDING URANIUM MINING COMPANY (TSUMCO SA)" qui bénéficie du permis "pour grande exploitation minière d'uranium, situé dans la commune d'Arlit, département d'Arlit, région d'Agadez", précédemment détenu par le groupe français Orano à travers sa filiale "Société des mines de l'Aïr (SOMAIR)".

Quant au permis « pour grande exploitation minière d'uranium dénommé MADAOUELA I", précédemment détenu par le groupe canadien GoviEx, est attribué à la société nigérienne "MADAOUELA MINING COMPAGNY (MAMICO)".

La perte par le groupe Orano de son permis est intervenu en juin 2024, quand le Niger a rompu ses accords miniers avec la France. Malgré la procédure judiciaire engagée par Orano auprès des instances internationales compétentes, les autorités Nigériennes ont annoncé, en juin 2025, la nationalisation de la SOMAIR détenue à 63,40% par Orano et exploitant l'uranium nigérien depuis 1971. Selon les autorités nigériennes, de cette date à 2024, la production d'uranium était de 80518 TU, dont 86,3% a été commercialisée par Orano.

Quant au groupe canadien GoviEx, son permis lui a été retiré en juillet 2024, après l'expiration d'un ultimatum lui intimant l'ordre de démarrer l'exploitation de son site.



RDC : près de deux enfants orphelins chaque jour depuis le début de l'épidémie d'Ebola

Au moins 180 enfants, dont 90 garçons et 90 filles, ont perdu leurs deux parents dans l'épidémie d'Ebola en République Démocratique de Congo (RDC) depuis sa déclaration le 15 mai, soit près de deux enfants par jour sur une période de 100 jours, a indiqué vendredi, l'ONG Save the Children dans un communiqué.

Ces données, communiquées par la Division provinciale des Affaires sociales de l'Ituri, concernent la province considérée comme l'épicentre de l'épidémie.

Selon l'ONG, 114 autres enfants, dont 61 garçons et 53 filles, sont actuellement séparés de leurs parents, pris en charge pour Ebola. Ces enfants sont soutenus par des organisations humanitaires et des membres de leurs familles dans l'attente de solutions de prise en charge adaptées.

L'ONG souligne que les enfants devenus orphelins, séparés de leurs parents ou laissés sans accompagnement sont davantage exposés à la traite, à l'exploitation sexuelle, aux violences physiques, au recrutement forcé par des groupes armés et à une forte détresse psychologique.

L'organisation relève également des risques de stigmatisation et d'isolement dans les communautés touchées, alors que les mécanismes locaux de protection sociale sont déjà fragilisés par les conflits et les déplacements de population.

Selon les dernières données du ministère congolais de la Santé citées par l'ONG, 4 945 cas d'Ebola et 2 325 décès avaient été signalés à la date la plus récente disponible. Les données ventilées par âge publiées le 5 août faisaient état d'au moins 800 enfants contaminés et de plus de 357 décès d'enfants. L'épidémie s'est étendue au cours des 100 derniers jours, passant de deux à six provinces, selon Save the Children, qui cite également les données des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC).

L'organisation indique que l'Africa CDC estime qu'environ 10 % seulement des personnes potentiellement exposées ont été identifiées. Environ quatre nouvelles infections sur cinq seraient par ailleurs détectées en dehors de chaînes de transmission déjà connues, ce qui témoigne, selon l'ONG, de l'ampleur de la transmission non détectée.

L'ONG souligne que l'épidémie intervient dans des communautés déjà confrontées aux conflits armés, aux déplacements massifs et à des besoins humanitaires persistants. Elle relève également que trois décès sur quatre surviennent dans les communautés plutôt que dans les établissements de santé, ce qui suggère un accès tardif aux soins.

Somalie : une catastrophe imminente menace des millions d'enfants

La Somalie fait face à une nouvelle crise humanitaire, aggravée par la sécheresse, les conflits, les déplacements de population et la baisse de l'aide internationale, alerte l'UNICEF.

La sécheresse a décimé les récoltes et le bétail, poussant de nombreuses familles à fuir à la recherche d'eau et de nourriture. Plus de 1,6 million de personnes ont besoin d'eau potable et, dans certaines régions, le prix de l'eau a quadruplé.

Les conséquences sont particulièrement graves pour les enfants. Près de 1,9 million d'enfants devraient souffrir de malnutrition cette année, dont près d'un demi-million de malnutrition aiguë sévère.

Depuis les coupes budgétaires, 205 structures de santé et de nutrition ont fermé, tandis que les admissions d'enfants souffrant de malnutrition sévère ont augmenté de 32 % au premier semestre. L'éducation et la protection de l'enfance sont également touchées : 78 000 élèves ont déjà quitté l'école et 660 000 autres risquent de décrocher. Au moins 65 structures de protection ont fermé. Pour l'UNICEF, ces réductions interviennent alors que les besoins augmentent et que les risques climatiques, notamment de nouvelles sécheresses et inondations, persistent.

L'organisation onusienne souligne que ses programmes ont pourtant fait leurs preuves, avec un taux de guérison de 97,6 % chez les enfants pris en charge pour malnutrition sévère en 2025.

« Ce n'est pas le moment de reculer », estime l'UNICEF, qui appelle à maintenir les financements humanitaires afin d'éviter que la crise ne se transforme en catastrophe.

Pour les familles les plus vulnérables, le temps presse : les moyens de subsistance disparaissent au même rythme que les filets de sécurité destinés à protéger les enfants.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION EN SLOVÉNIE

Le produit algérien à la conquête des marchés internationaux

L'Algérie mise sur l'international pour valoriser son agriculture et conquérir de nouveaux marchés. C'est dans cet objectif qu'est programmée la participation des entreprises algériennes aux salons internationaux, à l'instar de Salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026, qui se tient à Gornja Radgona.

Au cœur de cet événement, le pavillon algérien met en lumière la richesse et la diversité du produit national. Dattes, huile d'olive, produits céréaliers, fruits et légumes, ainsi que diverses spécialités agroalimentaires made in Algeria sont exposés pour séduire les visiteurs et les importateurs européens. Le but de cette présence est de valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires algériennes et promouvoir le produit national selon les exigences des marchés internationaux. Au-delà de la vitrine commerciale, l'Algérie cherche à tisser des coopérations durables et à nouer des partenariats entre opérateurs économiques algériens et étrangers. Une participation stratégique pour faire rayonner le savoir-faire algérien et renforcer la place des produits d'Algérie sur la scène européenne.

LA PRÉSIDENTE DE LA SLOVÉNIE A VISITÉ LE PAVILLON ALGÉRIEN

La Présidente de la Slovénie a visité, hier, le pavillon algérien du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026 à Gornja Radgona, où elle a pu découvrir les différents produits agricoles algériens exposés.

Ainsi, le ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique représente l'Algérie à cet événement international, en tant qu'invitée d'honneur. Cette participation témoigne de la profondeur des relations algéro-slovéniennes et de l'engagement des deux pays à renforcer leur coopération et leur partenariat.

La Chambre nationale d'agriculture participe au salon au sein d'une délégation algérienne de haut niveau.

C'est ainsi que le secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture, Saïd Missoum, a accueilli la présidente de la Slovénie et sa délégation au pavillon de la Chambre, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de l'ambassadeur d'Algérie en Slovénie.

L'Algérie prend part au Salon

international de l'agriculture et de l'agroalimentaire Agra 2026, organisé à partir de ce dimanche 23 août 2026 et ce, jusqu'au 28 de ce même mois à Radgona, en Slovénie, avec la participation de plus de 15 entreprises nationales de premier plan.

C'est ce qu'a indiqué, hier un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Selon la même source, cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat économique entre l'Algérie et la Slovénie, dans la continuité des relations privilégiées établies à la suite de la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a pris part, en qualité de Représentant de l'Algérie, à Gornja Radgona (Slovénie), au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (AGRA 2026). A cette occasion, «M. Baddari a transmis les salutations fraternelles du président de la République, au peuple et au gouvernement slovénes, souhaitant plein succès aux travaux de ce salon», précise le communiqué.

Badari a souligné que la participation de l'Algérie au salon répond à deux impératifs fondamentaux : la valorisation des capacités agricoles et agroalimentaires algériennes et la promotion des produits nationaux sur les marchés européens, outre l'objectif de nouer des partenariats entre opérateurs économiques.

La participation algérienne à l'AGRA 2026 «vise notamment à valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires nationales, à faire connaître l'excellence et la diversité des produits algériens sur les marchés européens et à conclure des partenariats entre les économies des deux pays», a souligné le ministre.

TRADUIRE LES ACCORDS BILATÉRAUX EN PROJETS D'INVESTISSEMENT CONCRETS

Dans ce même ordre d'idées, le ministre a rappelé «la volonté commune des dirigeants des deux pays de traduire les accords bilatéraux en projets d'investissement concrets et de renforcer le transfert mutuel de technologies», soulignant que «la République de Slovénie offre un environnement commercial favorable aux produits algériens et constitue une passerelle dynamique vers les marchés de l'Europe centrale, tout comme l'Algérie représente un espace d'investissement prometteur et est la principale porte d'accès vers le continent africain pour la Slovénie». Après avoir affirmé que l'amitié et la coopération économique «se nourrissent de la continuité des échanges», M. Baddari a fait savoir que «la par-



ticipation algérienne à ce salon s'inscrit dans le cadre d'un agenda bilatéral dynamique et structuré.

Le ministre a saisi l'occasion pour passer en revue «les réformes engagées par l'Algérie en vue de moderniser son modèle agricole, sous la conduite éclairée du président de la République, notamment à travers la mise en valeur des terres dans le Sud et les Hauts-Plateaux et l'extension des surfaces irriguées, qui sont au cœur de la stratégie agricole nationale».

M. Baddari n'a pas omis, également, de mettre en avant «le rôle de l'université, de la recherche scientifique et de l'intelligence artificielle dans le développement d'une agriculture de précision et durable fondée sur la technologie et l'innovation», rappelant que pour l'Algérie «la réalisation de la sécurité alimentaire est un impératif de sécurité nationale et d'indépendance stratégique».

Et toujours selon le ministère, elle constitue, «une étape stratégique pour promouvoir la coopération bilatérale, tout en ouvrant de nouvelles perspectives aux produits algériens sur le marché européen».

D'ailleurs, le pavillon algérien, supervisé par le ministère, connaît un fort engouement de la part des visiteurs slovénes, séduits par la diversité et la qualité des produits exposés, confirmant ainsi l'attractivité et la compétitivité du «made in Algeria» à l'international.

Encore faut-il aussi savoir que le salon AGRA est considéré comme l'une des plus anciennes et des plus importantes manifestations économiques internationales spécialisées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de la sylviculture.

Depuis plusieurs décennies, il constitue une vitrine de référence pour la présentation des technologies et innovations les plus récentes dans les domaines des machines et équipements agricoles et forestiers, ainsi que des équipements de transformation et de conditionnement des produits alimentaires.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le groupe Saïdal remet en service des lignes de production de l'ex-HUP Pharma à Constantine

Le groupe public Saïdal a entamé la remise en service progressive des lignes de production de l'ancienne entreprise HUP Pharma à Constantine, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de production nationales et à garantir la continuité de l'approvisionnement du marché en médicaments essentiels, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Conformément aux orientations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, le Directeur général du groupe Saïdal, Younes Bouarara, a supervisé, jeudi, l'opération de remise en service progressive des lignes de production, désormais placées sous l'exploitation opérationnelle du groupe, précise le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche progressive et étudiée, supervisée par les cadres du groupe, visant à optimiser l'exploitation des capacités et des moyens disponibles sur le site, tout en tenant compte des exigences techniques, des ressources humaines et des besoins du marché national, selon la même source. La remise en service des lignes de production sera programmée selon des priorités définies en fonction des besoins du marché, notamment les produits pharmaceutiques revêtant une importance particulière pour les patients et le système de santé national, afin de renforcer leur disponibilité et contribuer à prévenir d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement.

Parallèlement à la reprise de l'activité et à l'évolution des opérations de production, la réintégration et la reprise progressive des travailleurs et employés seront engagées en fonction des besoins de chaque étape, tout en valorisant l'expérience et les compétences acquises par les travailleurs et les cadres du site dans le domaine pharmaceutique, note le communiqué.

Durant la période des travaux et de réorganisation de l'activité, la production de certains produits pharmaceutiques fabriqués auparavant au niveau de l'unité Saïdal de Médéa sera transférée vers le site de l'ex-HUP Pharma à Constantine, afin de maintenir leur rythme de production et de garantir leur disponibilité continue sur le marché national.

Cette opération vient confirmer l'orientation du groupe Saïdal vers le renforcement de ses capacités de production et la valorisation de ses sites de production, de ses ressources humaines et des compétences nationales, au service des priorités nationales en matière de sécurité des médicaments.

La remise en service du site de Constantine constitue une étape dans le processus de soutien et de développement de l'industrie pharmaceutique nationale, de préservation et de valorisation des expertises et compétences, ainsi que des ressources humaines, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales de production et à la garantie de la continuité de l'approvisionnement du marché national en médicaments, conclut le communiqué.

R.N.

FLAMBÉE DES PRIX DU POULET

L'ONAB mobilisée pour stabiliser le marché à 350 DA/kg

Le prix du poulet s'envole dans les marchés. En quelques semaines, le kilogramme a dépassé le seuil des 550 DA au détail, une hausse qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages à l'approche de la célébration de Mawlid Ennabaoui.

Face à cette situation, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) a déclenché un plan d'urgence pour ramener les prix à un niveau abordable.

La principale cause de cette hausse est un manque de l'offre. L'ensemble du territoire national a été frappé par une vague de chaleur exceptionnelle ces dernières semaines. Des températures caniculaires qui ont fragilisé les élevages et poussé de nombreux éleveurs à la prudence.

Dans plusieurs wilayas, notamment au nord du pays, des producteurs ont été contraints de stopper temporairement l'élevage. Mortalité accrue des poussins, difficultés d'alimentation et de ventilation dans les bâtiments : les conditions sont devenues trop risquées. Résultat : moins

de poulets arrivent sur le marché, alors que la demande reste forte.

Paradoxalement, cette flambée intervient alors que d'autres sources de protéines sont disponibles. Les étals proposent du poisson : sardine, dorade et autres espèces. Le marché de la viande rouge est aussi approvisionné, avec de l'importé du Brésil à 1500 DA le kg et d'Espagne à 1950 DA le kg. Mais ces prix restent hors de portée pour une grande partie des familles, qui se reportent donc sur le poulet, accentuant la pression.

L'ONAB SORT SES STOCKS POUR CASSER LES PRIX

Pour contrer la spéculation et garantir l'approvisionnement, l'ONAB a lancé une vaste opération de déstockage de poulet congelé. L'objectif est clair : réguler les prix et assurer la disponibilité du produit à un tarif accessible.

Selon Mohamed Saïd Lallég, directeur de l'administration générale de l'Office, l'ONAB mobilise 143 points de vente répartis sur toutes les régions du pays. Le poulet y est proposé à 350 dinars le kg, un prix nettement inférieur à celui du marché. « L'approvisionnement est effectué progressivement et quotidiennement pour couvrir l'ensemble des points de vente du groupe à travers les wilayas du pays », précise-t-il à l'APS. L'opération s'appuie sur les complexes de l'Est, du Centre et de l'Ouest relevant de l'ONAB, ainsi que sur la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA). Le déstockage a débuté le 10 août dernier. Il concerne aussi les points de vente relevant des entreprises du groupe Agrolog au niveau national. Le timing n'est pas anodin : l'initiative intervient à l'approche de Mawlid Ennabaoui, période de forte consommation.



CONTRÔLE SANITAIRE ET ACCUEIL FAVORABLE DES CITOYENS

L'ONAB insiste sur la qualité du produit mis sur le marché. « Le poulet commercialisé par l'ONAB répond aux normes en vigueur », assure M. Lallég. Les services vétérinaires du groupe public assurent un contrôle quotidien du produit pour garantir sa conformité aux exigences sanitaires. Sur le terrain, l'initiative est « largement saluée par les citoyens », selon le responsable. Dans un contexte de tensions sur les prix, la disponibilité d'un poulet à 350 DA dans le réseau public de distribution apporte un vrai soulagement.

VERS UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE ?

Les autorités tablent sur ce déstockage massif pour casser la spéculation et inciter les prix du marché informel à redescen-

dre. L'effet est déjà perceptible dans certaines wilayas où la présence du poulet ONAB a contribué à calmer la hausse.

Reste que la solution de fond passe par le retour des éleveurs à la production. Avec la baisse progressive des températures prévue, les conditions d'élevage devraient s'améliorer. L'ONAB, de son côté, continue d'assurer l'approvisionnement en aliments de bétail pour soutenir la filière.

Le dépassement du seuil des 550 DA/kg pour le poulet a rappelé la vulnérabilité de la filière avicole face aux aléas climatiques. En quelques jours, la chaleur a suffi à désorganiser l'offre et à faire grimper les prix. La réaction de l'ONAB, avec la mise sur le marché de poulet congelé à prix réduit via 143 points de vente, pour soutenir le consommateur, et donc le produit public joue un rôle d'amortisseur.

Hamza B.

TRAVAUX PUBLICS

Accélérer la réalisation des projets stratégiques dans les domaines ferroviaire, routier et infrastructurel



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, des instructions pour accélérer le rythme de réalisation de nombre de projets stratégiques relevant du secteur, notamment dans les domaines ferroviaire, routier, autoroutier et des infrastructures aéroportuaires et portuaires, tout en insistant sur le respect des délais et des normes techniques en vigueur.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail

tenue au siège de son département ministériel, en présence des cadres centraux et de cadres du secteur, consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers importants et stratégiques, ainsi qu'à l'évaluation de l'état d'avancement des projets et programmes tracés, indique un communiqué du ministère.

Concernant le programme national ferroviaire, le ministre a donné des instructions pour le parachèvement de toutes les dispositions nécessaires au lancement des travaux du tronçon

Laghout-Ghardaïa-El Meniaa et le renforcement du suivi des projets en cours de réalisation.

Il a également insisté sur le renforcement de la coordination et du suivi sur le terrain des différents projets ferroviaires et l'accélération de leur réalisation, tout en veillant au respect des délais et des normes techniques en vigueur.

S'agissant du développement et de l'entretien du réseau routier et autoroutier, le ministre a appelé à accélérer la réalisation des projets de développement, d'élargissement et d'entretien du réseau, en accordant la priorité aux tronçons classés comme points noirs et aux grands axes reliant le Nord au Sud, notamment les RN 1, 3 et 6.

Il a, en outre, préconisé de renforcer le suivi sur le terrain afin d'améliorer la fonctionnalité du réseau routier et de renforcer la sécurité des usagers.

Concernant le programme complémentaire de développement des wilayas de Djelfa et de Tissemsilt, M. Djellaoui a donné des instructions pour imprimer une forte impulsion aux projets inscrits dans ce programme et accélérer leur réalisation, tout en assurant un suivi périodique rigoureux de l'état d'avancement

des travaux, en renforçant la coordination entre les différents services concernés.

Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets visant à désengorger la capitale, notamment les projets prioritaires à même d'améliorer la fluidité du trafic et de faciliter les déplacements des citoyens, appelant à renforcer le suivi des chantiers et à mettre en service les projets dans les délais impartis.

Concernant les infrastructures aéroportuaires et portuaires, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi des projets en cours de réalisation ou en phase de lancement, et d'accélérer le rythme des travaux, dans le respect du calendrier, des normes techniques ainsi que des exigences de qualité et de sécurité, tout en poursuivant le développement des capacités de ces infrastructures et l'amélioration de leurs performances.

En matière de numérisation et d'assainissement du portefeuille d'investissement, le ministre a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de l'opération d'assainissement du portefeuille d'investissement relevant des directions des travaux publics des wilayas, parallèle-

ment à la poursuite de la numérisation des mécanismes de gestion et de suivi et à la mise à jour des données relatives aux différents projets et programmes.

Il a aussi appelé à renforcer l'utilisation des outils et plateformes numériques dans le suivi des projets et des investissements et à développer les mécanismes de contrôle et d'échange instantané d'informations entre les différents services, en vue d'améliorer la performance administrative, d'accroître l'efficacité de la gestion et de soutenir la prise de décision.

Au terme de la réunion, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre le suivi périodique et rigoureux des différents projets et programmes, notamment les projets prioritaires et stratégiques, tout en accélérant le rythme de réalisation et en respectant les délais impartis, les normes techniques et les exigences de qualité, parallèlement à la poursuite du processus de numérisation et à la modernisation des mécanismes de gestion et de suivi, de manière à garantir la concrétisation effective des programmes sectoriels et la réalisation des objectifs de développement escomptés.

R.N.

JEUX MÉDITERRANÉENS À TARENTE

Le Premier ministre assiste à l'ouverture de la 20^e édition

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a assisté vendredi à la cérémonie d'ouverture officielle de la 20^e édition des Jeux méditerranéens, accueillie par le stade principal de la ville italienne de Tarente, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre a suivi le déroulement de la cérémonie d'ouverture depuis la tribune d'honneur du stade, en présence du président de la République italienne, M. Sergio Mattarella, ainsi que de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement et des délégations des pays participant à cette manifestation sportive méditerranéenne, selon le communiqué.

"La cérémonie a été marquée par le défilé des délégations sportives participantes, dont la délégation algérienne qui participe à ce rendez-vous méditerranéen en portant les ambitions du sport algérien pour réaliser des résultats honorables et hisser haut le drapeau national dans les différentes compétitions", a-t-on ajouté.

"La participation du Premier ministre à ce rendez-vous sportif international reflète l'engagement de l'Algérie à soutenir et accompagner les athlètes algériens. Elle souligne aussi l'importance du sport comme passerelle de communication, de rapprochement et de renforcement des relations entre les peuples du bassin méditerranéen", conclut le texte.

SIFI GHRIEB REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a pris part, vendredi, à la cérémonie d'accueil officielle organisée par le président de la République italienne, M. Sergio Mattarella, en présence de la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, en l'honneur des chefs de délégation participant à la cérémonie d'ouverture officielle de la 20^e édition des Jeux méditerranéens qu'abrite la ville italienne de Tarente, indique un communiqué des services du Premier ministre. A cette occasion, le

Premier ministre a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Président Sergio Mattarella et à la présidente du Conseil des ministres, Mme Giorgia Meloni, exprimant l'appréciation de l'Algérie pour la bonne préparation de cette édition des Jeux méditerranéens et en souhaitant plein succès à cette manifestation, précise la même source.

De leur côté, le président italien et la présidente du Conseil des ministres ont exprimé leurs sincères salutations et leur estime au président de la République.

La rencontre a également constitué une occasion de se féliciter du haut niveau atteint par les relations entre les deux pays dans divers domaines et de réaffirmer la volonté commune des dirigeants des deux pays de poursuivre le renforcement du partenariat stratégique bilatéral et d'élargir les perspectives de coopération dans différents secteurs, au mieux des intérêts mutuels des deux peuples amis, conclut le communiqué.

LE PREMIER MINISTRE SIFI GHRIEB RENCONTRE LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION NATIONALE PARTICIPANTE

Sifi Ghrieb, a rencontré, dans la ville italienne de Tarente, les sportifs et sportives représentant l'Algérie lors de la 20^e édition des Jeux méditerranéens, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre des Sports, M. Walid Sadi, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, M. Mohamed Khelifi, et du président du Comité olympique et sportif algérien, M. Abderrahmane Hammad, le Premier ministre a tenu à transmettre aux membres de la délégation les salutations et les vœux de réussite et de succès du président de la République, M.



Abdelmadjid Tebboune, selon la même source.

"Il a également adressé des mots d'encouragement et de motivation aux athlètes, les incitant à donner le meilleur d'eux-mêmes pour honorer de la meilleure des façons l'emblème national et hisser haut le drapeau algérien lors de ce rendez-vous sportif régional, tout en saluant l'état d'esprit et le niveau de préparation relevés chez les éléments de l'élite nationale", lit-on dans le communiqué.

L'Algérie participe à cette édition avec une délégation comprenant 248 athlètes (hommes et femmes) engagés dans 27 disciplines sportives et de grandes ambitions pour réaliser des résultats probants et enrichir la moisson nationale de médailles.

FOOTBALL (GR. B - 1^{ÈRE} J) : L'ALGÉRIE DOMINE LE KOSOVO 2-1

La sélection algérienne des moins de 21 ans (U21) a battu celle du Kosovo 2-1, mi-temps (1-1) en match comptant pour la première journée du groupe B, du tournoi de football des Jeux méditerranéens Tarente 2026, disputé samedi au stade Giovanni-Paolo-II de Francavilla Fontana (Italie).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kohili (7e) et Tarzout (90+1) pour l'Algérie, et Grezda (29e) pour le Kosovo. Pour le compte du même groupe, l'Italie affrontera l'Albanie ce soir à 20h00. Lors de la deuxième journée prévue le 24 août, l'équipe algérienne dirigée par le sélectionneur Brahim Hemdani affrontera le pays hôte des JM-2026, l'Italie (20h00) avant de boucler la phase de poules le 26 août avec la troisième rencontre face à l'Albanie (20h00). Pour rappel, les deux premiers des groupes 1 et 2 se qualifieront pour les demi-finales.

L'ALGÉRIE ENTEND CONFIRMER LA DYNAMIQUE COMME DANS L'ÉDITION D'ORAN 2022

L'Algérie prendra part à la 20^e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), avec une délégation de 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, engagés dans 27 disciplines, avec l'ambition de confirmer la dynamique enclenchée lors de la précédente édition, organisée à Oran en 2022. Avec une moyenne d'âge de

24,7 ans, les principales chances de médailles de la délégation algérienne devraient notamment se situer dans les disciplines individuelles, à l'image de l'athlétisme, de la gymnastique et de la boxe, considérées par le Comité olympique et sportif algérien (COA) comme des spécialités susceptibles de permettre aux représentants nationaux de décrocher de "bons résultats".

"La mission ne sera pas facile", a reconnu le président du COA, Abderrahmane Hammad, lors de la conférence de presse organisée avant le départ de la délégation, insistant sur la qualité de la concurrence et sur le niveau croissant des Jeux méditerranéens d'une édition à l'autre.

M.Hammad a également souligné que les résultats obtenus à Oran-2022 constitueront une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, aussi bien en termes de performances que de nombre de participants. "Pour les athlètes prenant part pour la première fois à ce rendez-vous, ces Jeux constitueront également une occasion d'acquérir de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau", a-t-il ajouté.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs athlètes de premier plan seront particulièrement attendus à Tarente, à l'image de la championne olympique de gymnastique Kaylia Nemour, du demi-fondiste Djamel Sedjati (800 m), du spécialiste du triple saut Mohamed Yasser Triki, du nageur Jaouad Syoud et du judoka Messaoud Dris.

Ces représentants, auxquels s'ajoutent plusieurs athlètes confirmés dans les différentes disciplines, auront pour objectif de contribuer à améliorer le bilan algérien dans une compétition dont le niveau ne cesse de progresser. Aux JM-2026, l'athlétisme sera représenté par 17 athlètes, dont deux dames, alors que le tir sportif comptera également 17 représentants, dont six dames. Les luttes associées aligneront 14 athlètes, dont cinq dames, tandis que la boxe sera présente avec 12 pugilistes, dont six dames.

Le judo et la gymnastique compteront chacun 12 athlètes, avec respectivement quatre et six dames. L'escrime sera représentée par 11 athlètes, dont cinq dames, devant le karaté (10, dont quatre dames), l'aviron (8, dont trois dames), le badminton (8, dont quatre dames), le

cyclisme (8, dont quatre dames), la pétanque (8, dont trois dames) et le canoë-kayak (7, dont trois dames).

L'Algérie participera également aux épreuves de tennis de table (6 athlètes), de natation (5), de raffa (4, dont deux dames), de taekwondo (4, dont deux dames), d'haltérophilie (3) et de roller/skateboard (3).

En sports collectifs, l'Algérie sera engagée dans quatre disciplines. Le handball sera représenté par les sélections masculine et féminine, pour un total de 28 athlètes, tandis que le volley-ball alignera ses deux équipes nationales, avec 24 athlètes. Les sélections masculine et féminine de basket 3x3 compteront 17 athlètes, alors que la sélection masculine U21 de football sera composée de 18 joueurs.

La délégation algérienne sera conduite par Zoubida Bouyacoub, alors que l'escrimeuse Zahra Kahli et le volleyeur Mohamed Walid Abi Ayad auront l'honneur de porter le drapeau national lors de la cérémonie d'ouverture, prévue le 21 août.

UN BILAN HISTORIQUE MARQUÉ PAR ORAN-2022

Pour sa 16^e participation aux Jeux méditerranéens, l'Algérie s'appuiera sur un palmarès riche de 293 médailles, obtenues depuis ses débuts à Tunis en 1967, dont 86 en or, 76 en argent et 131 en bronze. La meilleure performance algérienne remonte à Oran-2022, avec 53 médailles, dont 20 en or, 17 en argent et 16 en bronze, permettant à l'Algérie de terminer à la 4^e place du classement général, son meilleur classement historique.

Cette dynamique constitue une référence pour la délégation algérienne à Tarente, où les représentants nationaux tenteront de maintenir l'Algérie parmi les nations méditerranéennes les plus performantes.

Sur le plan logistique, les athlètes algériens seront hébergés à bord de deux navires stationnés dans une base militaire à Tarente. Leur acheminement sera assuré par un pont aérien de six vols charters aller-retour, avec un premier départ prévu le 19 août, et deux autres les 20 et 26 août. A Tarente, l'Algérie effectuera donc sa 16^e participation aux Jeux méditerranéens, avec l'objectif de prolonger la dynamique d'Oran et de s'installer durablement parmi les nations méditerranéennes les plus performantes.

Hamza B.



JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID:

Clôture à Béjaïa des travaux du colloque international sur le Congrès de la Soummam

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, accompagné du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a présidé, à Alger, la cérémonie de clôture du colloque international intitulé "La culture de la résistance, entre histoire, mémoire et imaginaire", dont les travaux se sont déroulés dans la wilaya de Béjaïa, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du moudjahid.

M. Tacherift a souligné que ce colloque, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955/1956), a constitué un espace académique ayant réuni des compétences scientifiques nationales et étrangères pour mettre en lumière les différentes dimensions de la culture de la résistance. Il a, à ce titre, salué la "richesse intellectuelle" ayant marqué les communications et les débats approfondis, lesquels ont "contribué à concrétiser la haute vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de préservation de la mémoire nationale et de parachèvement de la documentation scientifique des épopées du peuple algérien, dans le cadre de l'Algérie victorieuse". Soulignant l'importance des conclusions de cette rencontre, dont les travaux se sont étalés sur trois jours, compte tenu des "approches à même de consolider la démarche scientifique dans la préservation de la mémoire nationale", le ministre a réitéré l'engagement des institutions de l'Etat à poursuivre le travail complémentaire en vue de "protéger le patrimoine de la Nation et de le transmettre fidèlement et de manière responsable aux générations futures". De son côté, M. Assad a souligné, lors de la présentation des recommandations issues



des travaux de ce colloque, la nécessité de valoriser ses conclusions qui contribueront à "renforcer les efforts visant à préserver la mémoire nationale et à en sauvegarder, documenter et transmettre les différentes composantes aux générations futures". A cette occasion, les participants ont adressé leurs plus vifs remerciements, leur profonde gratitude et leur haute estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son haut patronage de ce colloque international, un geste qui reflète "l'attachement constant de Monsieur le Président à la préservation de la mémoire nationale, à la sauvegarde du legs des valeureux chouchada et à l'importance d'accorder la place qui sied à l'histoire nationale dans l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse". A travers les recommandations, les participants ont appelé à la mise en place d'un programme structuré de collecte de la mémoire orale de la résistance, ainsi qu'un programme de conservation et de numérisation de ce type de patrimoine, notant que les manuscrits, les archives privées, les poèmes, les chants, les enregistrements sonores et audiovisuels, ainsi que les documents conservés par les familles sur les étapes de la résis-

tance, représentent un patrimoine fragile et exposé à la disparition, faisant de son recensement et de sa numérisation une priorité, en vue de préserver cette partie essentielle de la mémoire collective.

Ils ont également recommandé la structuration d'un réseau de recherche pluridisciplinaire sur la culture de la résistance, à travers le renforcement des programmes associant historiens, spécialistes de la littérature, anthropologues, sociologues, chercheurs en études mémorielles et spécialistes des archives et du patrimoine.

Les recommandations ont, en outre, porté sur le volet concernant la traduction des textes, témoignages et travaux afin de promouvoir la diffusion des connaissances relatives à cet aspect. La cérémonie de clôture s'est déroulée au Musée national du moudjahid, en présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouchada (ONEC) et du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) ainsi que de plusieurs moudjahidine. A cette occasion, une conférence intitulée "L'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955-2026)", a également été organisée.

TOUGGOURT Inhumation du cheikh de la zaouïa Tidjania de Témacine

Sidi Mohamed Laid Tidjani, cheikh de la zaouïa Tidjania de Témacine (wilaya de Tougourt), décédé à l'âge de 72 ans, a été inhumé, au cimetière de la zaouïa.

Les funérailles se sont déroulées dans une atmosphère empreinte d'émotion, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, accompagné du wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz, du calife général de la Tariqa Tidjania dans le monde, cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani, ainsi que du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, aux côtés d'une foule nombreuse d'imams, de cheikhs, de mourides et de citoyens.

Dans une oraison funèbre, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a évoqué le parcours du défunt qui a consacré sa vie au service du savoir, à l'éducation des jeunes générations, à la prédication et à l'orientation religieuse, ainsi qu'à la diffusion des valeurs et des enseignements religieux.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a salué les hauts faits de cheikh Sidi Mohamed Laid Tidjani dans la préservation de la voie tracée par les premiers cheikhs et imams ayant fondé cette confrérie, ainsi que son engagement dans les conseils de réconciliation, de rassemblement et d'unification des rangs, veillant à apaiser les esprits et à rapprocher les cœurs.

Le défunt a grandi au sein d'une famille de savoir et de vertu, où il a reçu ses premiers enseignements auprès de son père, le vénérable savant Sidi Mohamed Bachir.

Il a également reçu une formation religieuse à la zaouïa Tidjania de Témacine, parallèlement à ses études classiques, couronnées par l'obtention d'un doctorat en physique du solide à l'Université de Paris. En janvier 2000, le défunt a succédé à son père à la tête de la zaouïa de Témacine, assumant ainsi la responsabilité de préserver l'héritage de la zaouïa en matière de savoir, d'éducation et de spiritualité, poursuivant son œuvre à la réforme, à la réconciliation, à la bienfaisance, à l'incitation à la droiture et à la recherche du savoir.

SAISIE DE PLUS DE 10 MILLIONS DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES ET DE COCAÏNE :

25 individus placés en détention provisoire à Alger

Le Parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé, dans un communiqué, qu'il a été mis fin aux activités d'un groupe criminel organisé composé de 50 individus, dont des étrangers, 25 d'entre eux arrêtés en flagrant délit et placés en détention provisoire dans une affaire liée à la saisie de plus de 10 millions de comprimés psychotropes et plus de 33 kg de cocaïne. "En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le Parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribu-

nal de Sidi M'hamed, informe l'opinion publique que suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, un groupe criminel organisé composé de 50 individus, dont des étrangers, a été arrêté et 25 de ses membres appréhendés en flagrant délit", précise le document. Il s'agit, selon le communiqué, des dénommés : Gachtouli Riad (47 ans), Aghremio Khaled (40 ans), Aghremio Samir (46 ans), Aghremio Smaïl (48 ans), Bouhas Mourad (60 ans), Bouzina Youcef (36 ans), Mahouas Zakaria (33 ans), Hamouche Nouredine (36 ans), Bekhdouma Mohamed (37 ans), Mohamedi Bilal (39 ans), Gouri Abderrahmane (38 ans), Bendris Abdelaziz (38 ans) et Bourezak Ouahib (62 ans)". Cette organisation criminelle comprend "le dénommé Adoune Amine, dit "Minoucha" (36 ans),

le dénommé Kassed Mohamed (36 ans), le dénommé Sekkou Djamel (31 ans), le dénommé Mahmoudi Hakim (23 ans), le dénommé Messak Hamza (31 ans), la dénommée Mohammedi Nawel (48 ans), le dénommé Betka Houari (44 ans), le dénommé Betka Aziz (29 ans), le dénommé Dahaoui Mohamed (28 ans), le dénommé Mellouk Mohamed Chakib (25 ans), le dénommé Ould Laroussi Mahfoud (49 ans), tous de nationalité algérienne, ainsi que le nommé Sidna Frey (32 ans), de nationalité mauritanienne". "Par ailleurs, 25 autres individus de différentes nationalités (algérienne, marocaine et hollandaise), dûment identifiés, demeurent en fuite", ajoute le texte. Il a été procédé à la saisie, en possession des personnes arrêtées, d'une quantité considérable de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, s'élevant à dix millions quatre cent deux mille sept cents (10.402.700)

comprimés psychotropes, ainsi que d'une quantité importante de drogues de synthèse (cocaïne) s'élevant à 33,4 kg, poursuit la même source.

"En date d'hier, 20 août 2026, suite à la présentation des suspects devant le parquet de la République, ces derniers ont fait l'objet de poursuites dans le cadre d'une information judiciaire pour crime d'importation, de transport, de stockage et de détention illicites de drogues de synthèse et de psychotropes aux fins de vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé transfrontalier, crime de contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, et délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle", lit-on dans le communiqué.

Après audition des mis en cause par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

LE DIPLOMATE ALGÉRIEN AMAR BELANI ALERTE :

«Le Maroc est une menace sérieuse pour la sécurité régionale»

«Instrumentalisation cynique des flux migratoires comme moyen de pression sur l'Europe, contournement méthodique du droit international sur la question du Sahara occidental, et logique d'accumulation des rapports de force qui, loin d'apaiser les tensions régionales, contribue à les aggraver», analyse le diplomate algérien.



Dans une contribution médiatique, le diplomate algérien, Amar Belani revient sur les compromissions du régime colonial marocain tout en mettant en garde contre les risques d'une guerre régionale, conséquence directe des agissements de ce pays. «Rabat ne recule devant aucune compromission, fût-elle des plus viles, y compris avec les régimes criminels de Tel-Aviv et d'Abou Dhabi, pour tenter de se forger l'image d'une puissance régionale montante», déclare d'emblée M. Belani avant d'ajouter que derrière cette façade diplomatique se dessine une stratégie pernicieuse dont les fondements posent question. Bas les masques ! «Instrumentalisation cynique des flux migratoires comme moyen de pression sur l'Europe, contournement méthodique du droit international sur la question du Sahara occidental, et logique d'accumulation des rapports de force qui, loin d'apaiser les tensions régionales, contribue à les aggraver », insiste-t-il.

Dans cette droite ligne, Amar Belani livrera son analyse sans concession : la migration est érigée par le Maroc comme une arme géopolitique. «En effet, les crises à répétition autour de Ceuta, dont celle, assez spectaculaire de juillet 2026, ne sont pas de simples accidents migratoires. Elles s'inscrivent dans une logique où le contrôle des frontières devient une monnaie d'échange. Chaque relâchement, réel ou toléré, de la surveillance côtière produit un afflux

qui met l'Espagne et l'Union européenne sous pression, au moment jugé opportun par Rabat». Ne s'arrêtant pas là, M. Belani met en exergue le fait que la jeunesse marocaine est tout bonnement sacrifiée sur l'autel de cette stratégie. Le régime marocain, révèle-t-il, instrumentalise la souffrance de sa propre jeunesse comme levier de pression sur ses voisins européens ce qui relève d'un calcul cynique, que la diplomatie fausement feutrée peine à masquer.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ : RABAT PIÉTINE LE DROIT INTERNATIONAL

«Amnesty International rappelle qu'environ un jeune de 15 à 24 ans sur quatre n'est ni en emploi ni en formation ni scolarisé, un désespoir social que le pouvoir marocain, au lieu de le traiter comme un problème de fond, traite comme une ressource géopolitique mobilisable», précise-t-il avant d'enchaîner : «Human Rights Watch et Amnesty International documentent, également, année après année, des restrictions visant journalistes, militants et manifestants sans parler de la répression quotidienne des mobilisations sociales». Pour M. Belani, le second pilier de la stratégie marocaine de pseudo puissance consiste à substituer, méthodiquement, le fait accompli colonial au droit international. «Le Sahara occidental demeure, aux

yeux des Nations unies, un territoire non autonome dont le statut reste à déterminer par un processus d'autodétermination. Le régime marocain n'a jamais accepté cette qualification et s'emploie, depuis des décennies, à la vider de sa substance, misant sur l'occupation effective du terrain, l'implantation économique et l'accumulation de soutiens diplomatiques ponctuels et versatiles plutôt que sur le respect du cadre juridique international».

Toutefois, poursuit-il, aucun de ces soutiens ne repose sur le processus incontournable d'autodétermination du peuple sahraoui. «La résolution 2797 du Conseil de sécurité, en octobre 2025, illustre bien cette dérive : en avalisant le plan d'autonomie marocain comme «base de négociation», elle entérine un rapport de forces plutôt qu'elle ne tranche une question de droit.

La Cour de justice de l'Union européenne l'a d'ailleurs rappelé sans ambiguïté en 2024, en jugeant que les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc ne pouvaient s'appliquer au Sahara occidental sans le consentement de son peuple, un rappel que Bruxelles s'empresse pourtant, de contourner au nom de ses intérêts migratoires, diplomatiques et commerciaux». Dans ce même ordre d'idées, M. Belani assure que ce que Rabat présente comme une prétendue «marocanité» historique du Sahara occidental relève, en réalité, d'une

entreprise de normalisation d'une occupation «plus le temps passe, plus le Maroc consolide sa présence, plus il devient politiquement difficile de revenir sur un statu quo qu'il a lui-même façonné à son avantage».

Cette stratégie, fondée sur l'accumulation des rapports de force plutôt que sur la résolution négociée des différends, porte en elle un risque sérieux, alerte-t-il, celui de transformer un conflit de décolonisation non résolu en confrontation durable entre Etats, dans une région du monde qui n'a guère besoin d'une nouvelle ligne de fracture.

DES AMBITIONS EXPANSIONNISTES QUI FRACTURENT LA RÉGION

A ce propos, le même diplomate fait le constat que le rapprochement militaire depuis 2020 avec le régime sioniste, drones, cybersécurité, renseignement, dote le Maroc de capacités qui dépassent largement les besoins d'une simple coopération sécuritaire et qui sont perçues, légitimement, à Alger comme une menace directe. «Que Rabat s'en défende ne change rien à l'effet recherché : un déséquilibre militaire croissant et déstabilisant dans une région déjà fracturée par des décennies de rivalité». M. Belani revient, d'autre part, sur les ambitions expansionnistes perpétuelles du régime marocain à travers l'idéologie du «Grand Maroc».

Un mythe non moins surnois qui revendique des territoires s'étendant bien au-delà des frontières actuelles du Maroc, jusqu'en Mauritanie et dans l'ouest algérien.

«La persistance, dans certains discours (...) et dans une partie de l'opinion, du souvenir de ce Grand Maroc, combinée à la méthode déjà à l'œuvre au Sahara occidental – occuper le terrain, consolider, puis demander la reconnaissance –, alimente légitimement une inquiétude régionale quant aux intentions à long terme de Rabat, même en l'absence de revendication territoriale officielle et explicite sur ces frontières», conclut-il.

NB TUNISIA, FILIALE DU GROUPE DNB, LEADER FINANCIER Annonce des résultats financiers performants

au premier semestre 2026

QNB Tunisia, filiale du Groupe QNB, leader financier au Moyen Orient et en Afrique annonce des indicateurs financiers particulièrement solides au terme du premier semestre 2026. Ces résultats témoignent de la dynamique commerciale soutenue de la banque, de la résilience de son modèle économique et de sa capacité à surperformer la moyenne du secteur. Au cours des six premiers mois de l'année 2026, QNB Tunisia a confirmé la confiance de sa clientèle en renforçant significativement ses encours. En effet, les dépôts de la clientèle ont atteint 1.647 millions de dinars au 30 juin 2026, enregistrant une progression de 11,7% par rapport à juin 2025. Portant l'effort de financement de l'économie, les crédits à la clientèle ont bondi de 25,2% sur un an pour s'établir à 1.737 millions de dinars. De même, portés par l'accompagnement des entreprises dans leurs projets et leurs opérations à l'international, les engagements hors bilan ont enregistré une nette hausse de 38,8% pour atteindre 346 millions de dinars.

CROISSANCE REMARQUABLE DU PNB ET HAUSSE DE LA RENTABILITÉ

Le Produit Net Bancaire (PNB) de QNB Tunisie s'élève à 42,9 millions de dinars à la fin du premier semestre 2026, en hausse de 16,1% par rapport au 30 juin 2025. Cette dynamique dépasse la moyenne constatée dans le secteur bancaire tunisien sur la même période. Cette performance financière est le fruit d'une diversification réussie des revenus. Ainsi, la marge d'intérêt affiche une progression de 14,7% pour s'établir à 34,8 millions de dinars, démontrant la maîtrise du coût des ressources et le développement des volumes malgré un contexte fortement concurrentiel. Par ailleurs, les « autres produits bancaires » enregistrent une hausse vigoureuse de 22,3%, tirée par l'enrichissement de l'offre de services et des activités de marché.

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT MAURITANIEN ANNONCE :

Numérisation imminente des permis de conduire et des plaques d'immatriculation

Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Ely Ould El-Veirik, a annoncé que le secteur prévoit de numériser les permis de conduire et les plaques d'immatriculation, et de les adopter sous forme biométrique avant la fin de l'année en cours, tout en poursuivant la réforme et la numérisation du système des examens du permis de conduire, ainsi qu'en renforçant le niveau de professionnalisme et de compétence dans les procédures d'examen.

C'est ce qu'a indiqué le ministre dans une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information à Nouakchott, à l'issue d'une visite sur le terrain dans plusieurs administrations et services relevant du secteur, notamment la Direction des transports terrestres, la Direction de la sécurité technique routière et les services chargés de la

délivrance et du renouvellement des cartes grises et des permis de conduire.

Au cours de cette visite, le ministre s'est informé sur les mécanismes de travail et les procédures en vigueur, et a écouté des explications sur les différents services proposés aux citoyens, ainsi que sur les principaux problèmes rencontrés et les moyens d'y remédier.

Le ministre a souligné que cette visite s'inscrivait dans le cadre du suivi sur le terrain des performances des services relevant du secteur et visait à évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes adoptées, précisant que le secteur des transports constituait l'un des piliers fondamentaux de l'économie nationale et que l'amélioration de ses performances ainsi que le développement de ses services constituaient une priorité dans l'action du gou-

vernement. Il a précisé que le secteur avait connu récemment une série de réformes, au premier rang desquelles figure la transition numérique, notamment en ce qui concerne les cartes grises, et a indiqué que les travaux se poursuivaient pour résoudre certains problèmes techniques liés à ce service. En matière de sécurité routière, le ministre a souligné que la Direction de la sécurité routière joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'éducation, précisant que les efforts déployés dans ce domaine commencent à porter leurs fruits en termes d'organisation et de performance.

Il a insisté sur l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et de renforcer le suivi, afin de contribuer à la réduction des accidents de la route, à l'ancrage du respect du code de la route et à l'amélioration du niveau de sécurité routière.

En ce qui concerne les réclamations relatives aux cartes grises, le ministre a indiqué qu'une partie d'entre elles était due au fait que certains demandeurs n'avaient pas accompli les démarches requises ou ne s'étaient pas présentés auprès des services compétents pour retirer leurs documents, soulignant qu'un certain nombre de ces cartes se trouvaient toujours en possession de l'administration.

rs, à accomplir les démarches requises et à se rendre auprès des services concernés pour les retirer, tout en soulignant la volonté du ministère d'améliorer ce service et d'optimiser la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Lors de cette visite, le ministre était accompagné, de la secrétaire générale du ministère, ainsi que de plusieurs cadres du département.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHIATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoquée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

" DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : *hélios* "soleil" et *anthos* "fleur" pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des

Astéracées appelée aussi (Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur. Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites "Turf" ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés. De graines appelées "akènes" surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux

(acide linoléique) produit sous un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

" DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover crop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm

à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives. La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat. Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés "tourteaux", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra surement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sûr d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production comme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur plaine mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHIATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiam61@yahoo.fr
Référence :

- 1. Omar Bessaoud.**
L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.
- 2. Tournesol-Helianthus annuus <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>**
- 3. MADR. Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.**

HORIZONS

ADAM MOKRANI, ANALYSTE ÉCONOMIQUE À HORIZONS

«Faire des 20.000 projets un levier de transformation productive»

Adam Mokrani, analyste économique, souligne que l'intérêt est de «faire des 20.000 projets un levier de transformation productive».

Dans cet entretien, Adam Mokrani souligne que les 20.000 projets d'investissement prévus d'ici à 2029 constituent une opportunité majeure de croissance et de diversification économique. Il insiste sur la nécessité de les orienter vers la création de valeur et l'intégration locale. Il appelle également à privilégier les secteurs porteurs et un développement territorial équilibré pour renforcer la durabilité des écosystèmes économiques.

Suite à l'annonce de l'objectif de concrétisation de 20.000 projets à l'horizon 2029, quelles priorités privilégier pour maximiser leur impact sur la croissance et la diversification économique?

La priorité devrait aller aux investissements capables de créer des chaînes de valeur locales, d'accroître la productivité, de réduire les dépendances extérieures et de générer des exportations hors hydrocarbures. Je pense notamment à l'industrie agroalimentaire, aux industries mécaniques et électriques, à l'industrie pharmaceutique, aux mines avec transformation locale, au numérique, aux énergies renouvelables et aux services exportables. L'évaluation devrait reposer sur quelques indicateurs simples: emplois durables, valeur ajoutée, intégration locale, contenu technologique, exportations et recours aux fournisseurs algériens.

Un projet de taille moyenne fortement intégré dans l'économie peut avoir davantage d'effet structurant qu'un investissement plus important mais très dépendant d'intrants importés. La feuille de route annoncée le 17 août 2026 sur le foncier économique, fondée notamment sur le recensement, la numérisation, l'assainissement juridique, l'aménagement et la coordination, va dans le bon sens. Mais le foncier doit rester un instrument au service d'une stratégie productive et non devenir une finalité en soi.



Justement, comment analysez-vous la répartition territoriale de ces projets?

Oui, à condition de ne pas confondre équilibre territorial et répartition uniforme. Une politique territoriale efficace doit partir des avantages comparatifs de chaque région, de ses ressources, de son tissu d'entreprises, de ses compétences, de ses infrastructures et de son accès aux marchés. Les régions littorales et les grands axes urbains disposent par exemple d'atouts logistiques et portuaires pour certaines industries exportatrices. Les Hauts-Plateaux offrent des possibilités importantes dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'élevage et certaines activités de transformation. Le Sud dispose de potentiels dans les énergies renouvelables, les mines, le tourisme saharien et, lorsque les conditions hydriques le permettent, l'agriculture saharienne. Certaines régions de l'Est et du Sud-Ouest peuvent également tirer parti des grands projets miniers et des infrastructures ferroviaires qui leur sont associées. Le cadre algérien de l'investissement prévoit d'ailleurs un régime d'incitation spécifique pour les zones dont le développement

nécessite un accompagnement particulier de l'État ou qui disposent de ressources naturelles à valoriser. Cette logique est pertinente, mais une exonération fiscale ne compensera jamais durablement l'absence d'eau, d'électricité, de routes, de rail, de connectivité ou de compétences. La territorialisation doit enfin rester coordonnée à l'échelle nationale afin d'éviter la duplication de capacités industrielles sans marché suffisant.

Sinon, cet objectif peut-il favoriser l'émergence de pôles industriels régionaux?

C'est probablement l'un des effets les plus structurants que cette politique pourrait produire, à condition de passer d'une logique de zones industrielles à une logique d'écosystèmes. Un pôle industriel ne se résume pas à juxtaposer plusieurs usines sur un même foncier. Il suppose une spécialisation cohérente, une ou plusieurs entreprises motrices, un réseau de PME fournisseurs et sous-traitants, des services logistiques, des établissements de formation, des universités ou centres de recherche, des capacités de

financement et des infrastructures communes. Autour d'un grand projet minier, par exemple, il faut penser simultanément transformation, maintenance, transport, ingénierie, pièces de rechange, formation et services.

Autour d'une filière agroalimentaire, il faut articuler production, stockage, chaîne du froid, emballage, transformation, contrôle qualité et exportation. C'est cette densité de relations entre acteurs qui génère les gains de productivité, l'innovation et l'emploi local. La coordination engagée en juin 2026 entre l'AAPI et le secteur de la formation professionnelle pour identifier les besoins en main-d'œuvre qualifiée est, à cet égard, une orientation intéressante. Il faudrait aller plus loin avec des cartes régionales de compétences directement alignées sur les investissements programmés. La durabilité doit aussi être intégrée dès la localisation des projets, notamment au regard du stress hydrique, de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets et de la résilience climatique. Enfin, chaque pôle devrait disposer d'une gouvernance clairement identifiée et d'objectifs mesurables en matière d'emploi, d'intégration locale, d'exportation et de performance environnementale. Sans cela, on risque de créer des concentrations physiques d'activités sans véritable écosystème économique.

Plus globalement, comment évaluez-vous la politique d'investissement en Algérie ces dernières années en matière d'attractivité, de compétitivité et de diversification?

Je dirais que l'Algérie a engagé depuis 2022 une réforme réelle et importante de son cadre d'investissement, mais qu'elle entre aujourd'hui dans une seconde phase, plus exigeante, celle de l'exécution. La création de l'AAPI, la plateforme numérique de l'investisseur, les guichets uniques, la réforme de l'accès au foncier économique et le renforcement récent de la coordination administrative constituent des avancées significatives. Le volume de projets enregistrés traduit cette nouvelle dynamique. Sur le plan macroéconomique, le FMI estimait en juillet 2026 que la croissance avait atteint 3,9 % en 2025 et la projetait à 3,8 % en 2026, tout en saluant les efforts de diversification engagés notamment.

LE JOUR D'ALGÉRIE

DÉCÈS DU CHEIKH DE LA ZAOUÏA DE TÉMACINE MOHAMED LAÏD TIDJANI :

Le président de la République présente ses condoléances

Le cheikh de la zaouïa Tidjania de Témachine, wilaya de Tougourt, Mohamed Laïd Tidjani, est décédé jeudi à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, selon des sources citant ses proches.

Le défunt a pris la relève de la conduite de la zaouïa Tidjania à Témachine en janvier 2000, succédant à son père cheikh Mohamed Bachir Tidjani.

Il avait consacré ses efforts, outre la mission spirituelle, au resserrement de l'unité, à la promotion des valeurs islamiques, la science et le savoir et le travail.

Le président de la République a adressé un message de condoléances à la famille du défunt.

Dans ce message, le chef de l'État a tenu à exprimer sa profonde tristesse face à la disparition de celui qu'il décrit comme «un éminent savant, un éducateur et l'une des figures religieuses et scientifiques de l'Algérie».

Le président de la République a présenté ses condoléances à la famille du défunt, aux cheikhs, aux membres et aux disciples de la zaouïa de Témachine, ainsi qu'à l'en-

semble de la communauté scientifique et nationale algérienne.

Le docteur Sidi Mohamed Laïd Tidjani, rappelle le chef de l'État dans son message, était issu d'une famille connue pour son attachement au savoir et à la spiritualité.

Il avait notamment étudié auprès de son père, le savant et cheikh Sidi Mohamed Bachir, avant de poursuivre sa formation religieuse à la zaouïa Tidjania de Témachine. Parallèlement à cet enseignement traditionnel, ajoute le président de la République, il avait suivi des études universitaires qui l'avaient conduit jusqu'à l'obtention d'un doctorat en physique des solides à l'Université de Paris.

Une distinction qui reflète l'attachement du défunt aussi bien aux sciences religieuses qu'aux sciences modernes. Cette double formation avait marqué son parcours, «faisant de lui une personnalité à la croisée des sciences religieuses et des sciences modernes. Il avait ainsi exercé dans l'enseignement, la recherche universitaire ainsi que dans des fonctions administratives et pédagogiques, notamment à l'Université de Constantine», rappelle le chef de l'État.

«C'est une perte pour la mémoire spirituelle et scientifique de l'Algérie»

Pour le président de la République, le défunt incarnait ainsi une conception du savoir fondée sur la complémentarité entre tradition et modernité, et entre sciences religieuses et sciences de l'univers, considérant la connaissance comme un moyen au service de l'être humain et du développement de la société. En 1420 de l'Hégire, le docteur Sidi Mohamed Laïd Tidjani avait succédé à son père à la tête de la zaouïa de Témachine.

Il avait alors assumé une importante responsabilité spirituelle, éducative et scientifique, veillant à préserver la vocation historique de cette institution et à perpétuer son héritage en matière d'enseignement, d'éducation et de transmission spirituelle. Il était considéré comme le neuvième khalife après le grand khalife Sidi Ali Témacini, souligne le président de la République dans son message.

Tout au long de son parcours, le défunt s'était également illustré par son engagement en faveur de la réconciliation, du rapprochement entre les personnes et de la

préservation de la cohésion sociale. Il avait œuvré, selon le message présidentiel, à apaiser les tensions, rapprocher les cœurs et favoriser le dialogue.

Dans son message de condoléances, le président de la République a souligné que la disparition de personnalités de cette stature déplorait le cadre familial ou celui de la zaouïa.

Elle constitue, selon lui, une perte pour une partie de la mémoire scientifique, nationale et spirituelle de l'Algérie.

Le chef de l'État a toutefois relevé que l'héritage laissé par le défunt, son savoir, son enseignement, son action éducative et ses efforts en faveur de la réconciliation, continuera de témoigner de son œuvre et de son engagement. Il a, à cette occasion, invoqué le verset coranique : «Quant à ce qui est utile aux gens, cela demeure sur la terre». Le président de la République a enfin renouvelé ses condoléances à la famille du cheikh Sidi Mohamed Laïd Tidjani, aux membres et disciples de la zaouïa de Témachine ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu et bénéficié de son enseignement et de ses conseils.

INCENDIE CRIMINEL DE LA MOSQUÉE AL-AQSA

Al-Qods fait face à des dangers croissants planifiés par l'occupation sioniste

Le gouvernorat d'Al-Qods a déclaré que l'incendie criminel de la mosquée Al-Aqsa marquait un tournant dans le ciblage systématique de Jérusalem et de ses lieux saints.

L'incendie qui a ravagé la mosquée n'était pas un incident isolé, mais s'inscrivait dans une politique continue visant à modifier l'identité de la ville et son statut religieux, historique et juridique. Le gouvernorat a indiqué que Jérusalem continue de faire face à des tentatives croissantes d'imposer une nouvelle réalité sur le terrain et au sein de ses lieux saints, notamment des incursions répétées dans la mosquée Al-Aqsa, la célébration de rituels religieux dans ses cours, des restrictions d'accès pour les fidèles et l'imposition de mesures qui sapent le statu quo historique et juridique existant.

Dans un communiqué publié vendredi, à l'occasion du 57e anniversaire de l'incendie criminel de la mosquée Al-Aqsa, le Gouvernorat de Jérusalem a averti que ces mesures constituent une violation flagrante du caractère sacré et du statut de la mosquée Al-Aqsa, ainsi qu'une menace pour l'identité de Jérusalem et son caractère arabe, islamique et chrétien.

Le Gouvernorat de Jérusalem a affirmé que la mosquée Al-Aqsa, lieu de culte sacré, d'une superficie totale de 144 dounums, est exclusivement réservée aux musulmans, et que Jérusalem-Est fait partie intégrante du territoire palestinien occupé et est la capitale de l'État de Palestine.

Il a exprimé son rejet catégorique de toute tentative de modifier le statu quo historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa, d'y imposer une division temporelle et spatiale, ou d'y introduire des objets et des éléments liés aux rituels religieux, car ces mesures constituent une violation manifeste du droit international et des résolutions relatives à la légitimité internationale.

Le Gouvernorat a également affirmé que le ciblage de la mosquée Al-Aqsa est indissociable des politiques visant à altérer l'identité de Jérusalem, à déplacer ses habitants palestiniens et à saper leur présence dans la ville.

Il a souligné que la protection des lieux saints islamiques et chrétiens et la préservation du statu quo historique et juridique actuel constituent une responsabilité partagée aux niveaux national, arabe, islamique et international.

À l'occasion de cet anniversaire, le Gouvernorat de Jérusalem a salué le rôle



historique de la tutelle hachémite sur les lieux saints islamiques et chrétiens de Jérusalem, insistant sur l'importance de poursuivre les efforts de protection de Jérusalem et de ses lieux saints, et de renforcer la coordination arabe, islamique et internationale afin de prévenir toute mesure unilatérale visant à modifier l'identité de la ville ou à compromettre le statut et la fonction religieuse de la mosquée Al-Aqsa.

Le Gouvernorat de Jérusalem a appelé la communauté internationale, les Nations Unies, les États arabes et islamiques, ainsi que les institutions et instances internationales compétentes, à traduire leurs condamnations et leurs préoccupations en mesures politiques et juridiques concrètes garantissant l'arrêt des violations, la protection des lieux saints et la traduction en justice des responsables.

Il a affirmé que la préservation de la mosquée Al-Aqsa n'est pas seulement une affaire palestinienne, mais une responsabilité internationale qui influe sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le gouvernorat de Jérusalem a affirmé qu'il continuera d'œuvrer à la protection de Jérusalem et de ses lieux saints, en défendant le droit du peuple palestinien à sa ville et à sa capitale, et qu'une paix juste et durable ne saurait reposer sur une altération de l'identité de Jérusalem, la profanation de ses lieux saints ou l'imposition par la force d'une nouvelle réalité à la mosquée Al-Aqsa, lieu saint et vénéré.

LES FORCES SIONISTES EXÉCUTE UN PALESTINIEN À KHAN YOUNÈS

Un Palestinien est tombé en martyrs vendredi, après qu'il a reçu des coups de feu des forces sionistes dans la ville de Khan Younès, dans la bande de Gaza, dans ce qui constitue la dernière violation israélienne en date d'un accord de cessez-le-feu entré théoriquement en vigueur en octobre dernier. Le corps d'Ibrahim Mohammed Kawara, 29 ans, a ensuite été transféré à l'hôpital Nasser, situé à proximité, après avoir été tué par les forces sionistes dans le quartier de Qizan al-Najjar, a indiqué à Anadolu une source médicale de l'établissement.

Sans identifier Kawara par son nom, l'armée israélienne a affirmé dans un communiqué qu'un individu avait représenté une « menace immédiate » après avoir franchi la prétendue « ligne jaune », avant de s'approcher de ses forces.

La « ligne jaune » désigne le périmètre jusqu'auquel les forces israéliennes se sont retirées dans le cadre de la première phase d'un plan soutenu par les États-Unis visant à mettre fin à la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza.

Depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu en octobre dernier, la zone occupée par les forces israéliennes dans la bande de Gaza est passée de 53 % à 70 %, selon des responsables israéliens. Plus de 73 000 Palestiniens ont été tués dans l'ensemble de l'enclave côtière, principalement des femmes et des enfants, depuis le début de la guerre menée par Israël en octobre 2023.

SOUDAN

Le chef du Conseil de souveraineté avertit que le pays pourrait faire face à des sanctions

Le président du Conseil de souveraineté du Soudan a déclaré vendredi qu'il n'excluait pas l'imposition de sanctions à son pays « dans les prochains jours ».

« Notre bataille n'est pas terminée et ne prendra pas fin tant que la rébellion (des Forces de soutien rapide) ne sera pas éliminée dans tout le Soudan », a déclaré Abdel Fattah al-Burhan, qui dirige également l'armée, après la prière du vendredi à la vieille mosquée de la ville d'Al-Manaql, dans l'État de Gezira, selon Anadolu.

« La bataille menée par les ennemis du Soudan se poursuit, car ils veulent soumettre le pays et le mettre à genoux, mais ce pays ne s'agenouillera pas », a-t-il ajouté.

« Nous n'excluons pas que des sanctions soient imposées au Soudan et à nous-mêmes dans les prochains jours », a déclaré al-Burhan, sans préciser qui pourrait prendre de telles mesures.

Ses déclarations interviennent alors que des membres des forces paramilitaires de soutien rapide (FSR) font défection pour rejoindre l'armée soudanaise.

Mercredi, les autorités de la capitale Khartoum ont annoncé la défection d'un nouveau groupe des FSR comprenant quatre commandants militaires et 318 membres, ainsi que 50 véhicules de combat.

En juillet, les sanctions américaines contre le Soudan sont entrées en vigueur en raison d'accusations selon lesquelles l'armée soudanaise aurait utilisé des armes chimiques dans le cadre du conflit en cours.

Ces mesures restreignent la majeure partie de l'aide financière et technique apportée au Soudan par les institutions financières internationales, à l'exception de l'aide humanitaire et alimentaire, et imposent de larges restrictions aux exportations de biens et de technologies américains.

Khartoum a rejeté ces accusations, les qualifiant de « sans fondement » et motivées politiquement, affirmant que Washington n'avait fourni aucune preuve crédible et n'avait pas suivi les mécanismes de vérification prévus par la Convention sur les armes chimiques.

Depuis avril 2023, les FSR affrontent l'armée soudanaise dans le cadre d'un différend lié à l'intégration de la force paramilitaire au sein de l'armée, déclenchant une famine et alimentant l'une des pires crises humanitaires au monde. La guerre a fait des milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, tout en aggravant les conditions humanitaires et en favorisant la propagation de la faim dans de vastes régions du Soudan.

LIBAN-SUD

L'occupation sioniste poursuit ses bombardements et destructions dans plusieurs localités

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, affirme que le soutien aux villages frontaliers isolés du Liban-Sud constitue une « priorité nationale ». Les forces de l'occupation sioniste poursuivent leurs bombardements et destructions dans plusieurs localités, notamment à Haddatha, Nabatiyé et Mansouri. La Finul alerte sur la situation des civils. Les destructions se poursuivent dans le sud du Liban, où plusieurs villages frontaliers restent isolés par l'occupation israélienne. Le 20 août, le Premier ministre, Nawaf Salam, a réaffirmé que leur soutien constituait une « priorité nationale », alors que certaines localités encore habitées font face à des conditions de vie particulièrement difficiles. Recevant les présidents des municipalités de Rmeich et Debl, deux villages chrétiens où plusieurs milliers d'habitants sont restés, Nawaf

Salam a insisté sur la nécessité de maintenir des voies d'accès sûres permettant l'acheminement des produits de première nécessité. Depuis l'expansion de l'occupation sioniste dans le Sud libanais, le 2 mars, ces localités dépendent largement d'aides extérieures, dont l'arrivée reste sporadique en raison des restrictions imposées dans la zone frontalière occupée.

Le ministre de l'Intérieur, Ahmad Hajar, a également reçu des représentants municipaux du Sud, assurant que les villages détruits seraient reconstruits. La Finul a de son côté alerté sur les conséquences du conflit pour les civils et a affirmé poursuivre ses patrouilles, ses missions de surveillance et sa coordination avec les acteurs humanitaires jusqu'à la fin de son mandat prévu en décembre. Sur le terrain, les opérations sionistes se poursuivent toute la journée du

20 août. Des maisons ont notamment été dynamitées à Haddatha, tandis que des explosions ont été signalées à Zaoutar el-Charqiyé, Khiam et Tiri. Des tirs d'artillerie ou de mitrailleuses ont également touché Talloussé, Markaba, Houla, Chakra, Mansouri, Baraachit et Meis el-Jabal. Nabatiyé et les environs de la colline stratégique d'Ali Taher ont par ailleurs subi plusieurs raids nocturnes.

Dans ce contexte, le Hezbollah a une nouvelle fois rejeté l'accord-cadre conclu en juin entre Beyrouth et Israël, qui prévoit la création de « zones pilotes » dans lesquelles l'armée libanaise serait chargée de désarmer le mouvement. Son bloc parlementaire a appelé les autorités à abandonner les négociations, accusant Israël d'utiliser le processus pour poursuivre ses opérations militaires.

PLUS ENVIE DE TRAVAILLER

Tous nos conseils pour retrouver le plaisir de travailler

Vous traînez les pieds pour aller travailler le matin ? Vos dossiers s'amoncellent sur un coin du bureau ? Vous êtes devenu le champion de la procrastination ?

Si avoir des baisses de motivation dans sa vie professionnelle est tout à fait normal, lorsque l'envie s'étirole et que l'ennui s'installe, il est bon d'identifier d'où vient le problème et de trouver des solutions.

Le point avec Clément Poirier, docteur en psychologie sociale, responsable du centre de recherche Moodwork.

PLUS ENVIE DE TRAVAILLER : IDENTIFIER LES CAUSES

Vous n'avez pas envie de quitter votre lit le matin ? Vous traînez les pieds pour aller travailler ? Vous procrastinez sur les réseaux sociaux plutôt que de vous attaquer aux gros dossiers ? Si avoir, parfois, moins d'énergie et de motivation dans sa vie professionnelle est tout à fait normal, lorsque la situation perdure et qu'elle entraîne un vrai mal-être, il est important de faire le point et de se poser des questions. Est-ce que ce manque d'entrain vient d'un trop-plein d'activités ? D'une fatigue ? D'un épuisement professionnel ? Ou au contraire, est-ce la monotonie de votre métier, le manque de challenge ou de sens qui vous mine ?

BURN-OUT, BORE-OUT OU BROWN-OUT ?

Il est possible que votre manque d'envie de travailler soit engendré par :

un burn-out, c'est-à-dire un épuisement professionnel dû à une surcharge d'activité.

un bore-out, un épuisement professionnel lié au contraire à une sous-charge de travail et à l'ennui chronique qui en résulte. ou encore un brown-out provoqué par une perte de sens du travail. « À la différence du burn-out et du bore-out, le travailleur souffrant de brown-out reste fonctionnel et son mal-être peut être plus difficile à discerner, car il participe d'une démission avant tout mentale », explique Clément Poirier, docteur en psychologie sociale, responsable du centre de recherche Moodwork spécialisé dans la Qualité de Vie au Travail. L'idée de brown-out a émergé à la suite des travaux de



David Graebler, anthropologue et professeur à la London School of Economics et auteur de l'ouvrage *Bullshit jobs*, littéralement « jobs à la con ». David Graebler explique que le capitalisme, au lieu d'aboutir à une baisse progressive du temps de travail grâce à la mécanisation et au progrès technique, donne au contraire naissance à une multitude de « bullshit jobs », vides de sens, pour occuper les masses.

Le brown-out se manifeste par des symptômes tels que :

- une démotivation progressive et un sentiment de lassitude ;
- un sentiment d'absurdité et d'inutilité du travail à réaliser ;
- une diminution de l'estime de soi ;

- une remise en question professionnelle et personnelle parfois accompagnée d'une crise existentielle ;

- une dégradation des relations professionnelles : repli sur soi, perte du sens de l'humour, cynisme, etc. Si les passages à vide au cours de la vie professionnelle sont normaux, lorsque le mal-être perdure, il est important d'en parler autour de soi et de consulter un professionnel de santé.

POURQUOI LE TRAVAIL JOUE-T-IL UN RÔLE AUSSI IMPORTANT DANS NOS VIES ?

Le travail donne un sentiment d'utilité et d'accomplissement. Une enquête réalisée par le centre de recherche Moodwork pour My Happy Job montre d'ailleurs que 82 % des personnes sondées considèrent que leur travail est très important pour elles. « Notre activité professionnelle nous permet de nous définir, de s'insérer

dans la société, d'actualiser son potentiel et de créer de la valeur, confirme Estelle M. Morin, professeur titulaire en psychologie appliquée au Management et au Développement organisationnel à HEC Montréal. Cela donne en retour un sentiment d'accomplissement et d'efficacité personnelle, et cela contribue à donner un sens à sa vie. »

SENS DU TRAVAIL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Être bien dans son travail, savoir que celui-ci est porteur de sens, est un puissant levier de motivation. Les Japonais parlent d'ikigai : « iki » signifiant « vie » et « gai », « valeur ». Cette philosophie de vie peut se traduire en français par « raison de se lever le matin, joie de vivre ». Trouver son « ikigai », c'est avoir une raison d'être professionnelle, se sentir à sa place, aligné avec ses valeurs, se réaliser. « Le fait de se sentir utile à la société, d'avoir une reconnaissance est très important, confirme Clément Poirier. L'enquête réalisée en juin 2022 par le centre de recherche Moodwork montre d'ailleurs que 52 % des personnes interrogées estiment que leur travail a du sens. »

Selon le professeur Estelle M. Morin, six caractéristiques donnent du sens au travail :

son utilité : c'est-à-dire faire quelque chose qui est utile aux autres ou à la société.

La rectitude morale : c'est-à-dire effectuer un travail moralement justifiable, autant dans son accomplissement que dans les résultats qu'il engendre.

L'apprentissage : faire un job qui permet de développer ses compétences.

L'autonomie : c'est-à-dire pouvoir exercer ses compétences et son jugement pour résoudre des problèmes et prendre des décisions concernant son travail.

La qualité des relations : avoir de bonnes relations avec ses collègues et obtenir leur soutien.

La reconnaissance : avoir le respect et l'estime de ses supérieurs et de ses collègues, être satisfait du salaire et des perspectives de promotion.

COMMENT RETROUVER L'ENVIE DE TRAVAILLER ?

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs facteurs entrent en compte dans la motivation et l'envie de travailler : le fait que le travail ait du sens, qu'il soit aligné avec nos propres valeurs, qu'il nous laisse une certaine latitude décisionnelle, qu'il nous permette de développer nos compétences et qu'il nous apporte une reconnaissance. Du simple ajustement... à une reconversion professionnelle, plusieurs solutions s'offrent à vous pour retrouver l'envie de travailler.

MODELER UN JOB À SON IMAGE : LE JOB CRAFTING

Tel un artisan, le concept de « job crafting » consiste à modeler son travail à son image. « L'idée est de vous approprier votre poste en modifiant certaines choses – le cadre, les horaires, la nature des tâches à effectuer, etc. - pour qu'il vous corresponde en tous points, explique Clément Poirier. Cela permet de transformer le quotidien de manière parfois subtile, mais essentielle. Par exemple, si vous êtes dans une

grosse entreprise qui œuvre dans le pétrole et que cela ne correspond plus à vos valeurs, peut-être est-il possible de changer de service et de travailler dans les énergies renouvelables. L'important est de redonner du sens à ce qu'on fait. »

ÉCHANGER AVEC SON SUPÉRIEUR

Vous souffrez de « bore-out » ? Vous manquez de challenges ? La communication étant essentielle, avant de claquer la porte, parlez-en d'abord avec votre supérieur. Celui-ci pourra vous aider à retrouver une certaine émulation en vous confiant de nouveaux dossiers, en vous suggérant de changer de poste en interne, etc. Certaines entreprises proposent même de faire du mécénat de compétences, c'est-à-dire de mettre les compétences de leurs salariés au service d'une association, d'une œuvre ou d'un organisme d'intérêt général. Faire la comptabilité d'une association qui œuvre dans le développement durable ou l'insertion professionnelle : voilà de quoi redonner du sens à son travail et l'envie de se lever le matin !

EFFECTUER UN BILAN DE COMPÉTENCES

Vous manquez d'entrain pour travailler, mais vous ignorez pourquoi ? « Être accompagné et faire un bilan de compétences permet souvent de prendre du recul, d'obtenir des réponses à ses interrogations et de savoir si c'est l'activité qui ne convient plus ou son cadre, confirme Clément Poirier. Parfois, on va s'apercevoir que notre métier nous plaît mais que le management n'est pas adapté ou au contraire qu'on n'a plus envie de travailler dans ce secteur d'activité. On pourra alors envisager une reconversion professionnelle. »

ENVISAGER UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Vous travaillez dans un secteur d'activité qui ne correspond plus à vos valeurs ? Sachez que de nombreuses solutions existent pour changer de métier. « Dans un premier temps, faites un bilan de compétences afin de faire le point sur vos atouts, vos compétences et vos aspirations », conseille Clément Poirier. De nombreux organismes vous offrent ensuite la possibilité de vous former à un autre métier ou de vous aider à créer votre entreprise si vous désirez vous lancer en tant qu'indépendant.

Pourquoi certaines personnes n'aiment pas la coriandre ?

Les aromates égayent n'importe quelle recette et ajoutent une touche de fraîcheur à tous les plats, même les plus simples. Mais il y a une herbe aromatique bien spécifique qui fait débat : le coriandrum sativum, communément appelé coriandre, l'une des herbes les plus controversées de la cuisine moderne. Pour certaines personnes, l'arôme et le goût de la coriandre suscitent une réaction très négative. Certains disent que la coriandre a un goût de savon, tandis que d'autres la comparent à celui d'un insecte mort. Alors, comment un ingrédient si courant dans nos cuisines peut-il susciter autant de dissensions ?

LE GÈNE QUI FAIT PERCEVOIR LA CORIANDRE COMME DU SAVON

" Les personnes qui n'aiment pas la coriandre ont tendance à posséder un gène qui détecte la partie aldéhyde de la coriandre comme une odeur et un goût de savon", explique le Dr Vyas, interrogé par la Cleveland Clinic. Les aldéhydes sont des composés organiques dotés d'une structure chimique distincte. Bien que la différence soit minime au niveau moléculaire, elle a des implications significatives au niveau olfactif (odeur).

L'AVERSION POUR LA CORIANDRE EST-ELLE RÉVERSIBLE ?

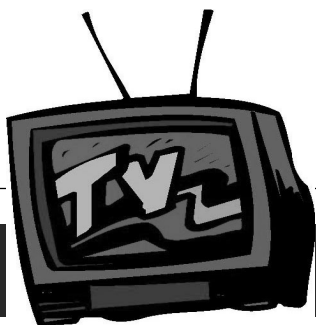
On soupçonne donc que le fait de ne pas aimer la coriandre est en grande partie dû à la présence d'une molécule appelée aldéhyde C12 laurique, qui a une odeur bien particulière et est souvent utilisée pour renforcer les parfums. Certaines personnes, étant plus sensibles que d'autres, perçoivent cette odeur de manière très désagréable.

Cette sensation est amplifiée lorsqu'elles goûtent la coriandre, car, comme nous le savons, le sens du goût est étroitement lié à celui de l'odorat.

Toutefois, cette aversion n'est pas nécessairement irréversible.

Selon le Dr Vyas, au fil du temps, lorsque votre cerveau traite de nouvelles expériences avec des expositions sensorielles positives où la coriandre est présente, même les plus extrêmes des phobiques de la coriandre peuvent être amenés à l'apprécier. Par exemple, le fait de partager un repas agréable avec la famille et les amis pourrait modifier la perception qu'a votre cerveau de cet aliment.

"Un jour, vous pourriez littéralement passer du stade où vous n'aimiez pas du tout cet aliment à celui où vous l'aimez vraiment", explique le Dr Vyas.



Selection du jour



20h10

Spider-Man : Homecoming

Avec Tom Holland, Chris Evans, Robert Downey Jr., Marisa Tomei, Michael Keaton, Jon Favreau, Gwyneth Paltrow, Zendaya, Donald Glover, Jacob Batalon, Laura Harrier, Tony Revolori

À la suite de sa participation à l'affrontement entre Iron Man et Captain America, Peter Parker, un jeune lycéen fréquentant le lycée de Midtown, continue à se servir de ses pouvoirs sous le masque de Spider-Man pour lutter contre la criminalité qui ronge la ville de New York, tout en essayant de trouver un équilibre entre sa vie de lycéen, son amour secret pour Liz Allen, son ami Ned Leeds et sa carrière de superhéros masqué.



Les 100 lieux qu'il faut voir

Réalisateur : Wilfrid Garcette

C'est une immense voie d'eau de 242 kilomètres. Imaginée en 1605 par Henri IV, achevée en 1832 sous le règne de Louis Philippe. Construit entre Migennes, dans l'Yonne, et Saint-Jean-de-Losne, en Côte-d'Or, le canal de Bourgogne relie le bassin de la Seine à celui du Rhône. Il fait aujourd'hui le bonheur des plaisanciers, qui savourent au rythme lent de leurs embarcations, paysages champêtres et témoignages de l'histoire bourguignonne. De Beaune et ses célèbres hospices aux vignes du Tonnerrois, en passant par l'incroyable abbaye de Fontenay, c'est un voyage tout en douceur qui laisse le temps d'en saisir toute la beauté.



20h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

La Corse attire chaque été des millions de vacanciers, mais peut-on encore profiter de l'île de Beauté sans se ruiner ? Cette enquête révèle les bons plans pour séjourner à prix malin, entre hébergements accessibles, loisirs et nouvelles formes de tourisme comme l'accueil des vans aménagés. Derrière ces offres, des entrepreneurs rivalisent

d'idées pour séduire les visiteurs. Mais l'île dévoile aussi les coulisses d'un business très lucratif, dominé par certaines familles et l'hôtellerie de luxe. Origine des produits locaux, paiements en espèces, pratiques contestées et tensions immobilières : une enquête au coeur des réussites et des dérives du tourisme corse.



20h10

Comme un prince



Avec Ahmed Sylla, Julia Piaton, Mallory Wanecque, Habib Dembélé, Tewfik Jallab, Jérémie Laheurte, Igor Gotesman, Jonathan Lambert, Cécile Bois, Olivier Rosenberg, Stefan Godin, Jonathan Cohen Souleyman, 27 ans, champion de boxe en pleine préparation des Jeux olympiques avec l'Équipe de France, voit son avenir s'écrouler lorsqu'il se fissure les os de la main, à la suite d'une bagarre dans un bar. Souleyman se fait exclure de l'équipe et est envoyé au château de Chambord, où il doit effectuer ses quatre cents heures de travaux d'intérêt général (T.I.G.) à ramasser les déchets dans les jardins.



20h10

Les enquêtes de Morse

Avec Shaun Evans, Roger Allam, Anton Lesser, Sean Rigby, Abigail Thaw, James Bradshaw, Caroline O'Neill, Sara Vickers, Ruth Bradley, Simon Harrison, Julian Moore-Cook, Gabriel Tierney, Mia McCallum, Angus Yellowlees, John Hollingworth

Février 1971. Un attentat à la bombe visant un collège d'Oxford plonge la ville dans un climat de peur et d'incertitude. Les premiers éléments de l'enquête semblent désigner l'Angry Brigade, un groupe terroriste britannique responsable de plusieurs actions violentes destinées à semer le chaos et à défier les autorités.



20h25

De l'autre côté du périph

Avec Omar Sy, Laurent Lafitte, Sabrina Ouazani, Youssef Hajdi, Lionel Abelanski, Maxime Motte, Léo Léothier, André Marcon, Zabou Breitman, Patrick Bonnel, Roch Leibovici, Rebecca Azan, Tchewk Essafi, Patrick Kodjo Topou, Samuel Goreini

Un matin à l'aube dans une cité de Bobigny, près d'un vieux tripot clandestin, est retrouvé le corps sans vie d'Éponine Chaligny, femme du très influent Jean-Éric Chaligny, premier patron de France, au centre d'un climat social extrême qui secoue la France depuis quelques semaines. Ce matin-là, deux mondes radicalement opposés vont alors se croiser : Ousmane Diakité, policier de la section financière de Bobigny, et François Monge, capitaine de la fameuse police criminelle de Paris.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

LES ÉTATS-UNIS TOURNENT LE DOS AU LIBÉRALISME

Fin du libre-échange ?

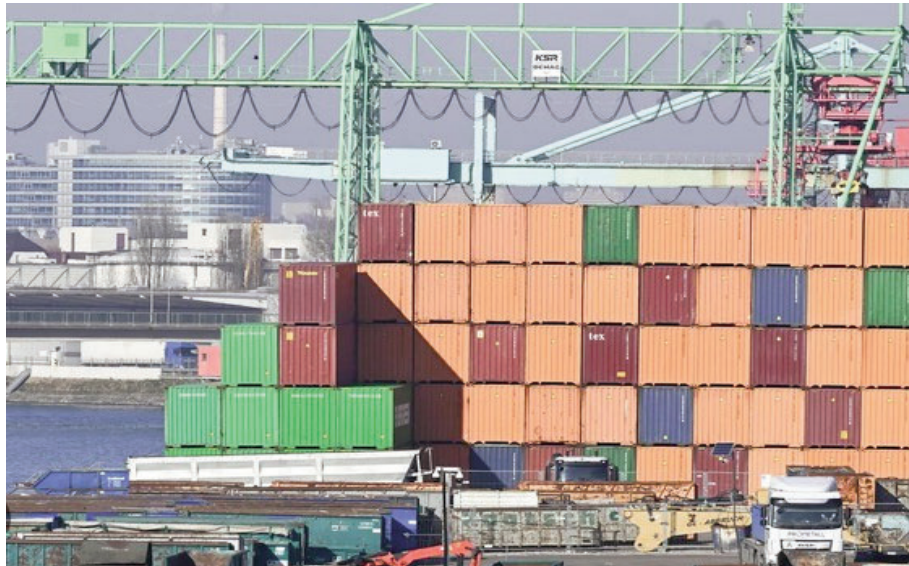
Le monde bascule dans une nouvelle ère de protectionnisme. Les économies occidentales, en tête desquelles les États-Unis, ne croient plus à la libéralité qu'elles ont elles-mêmes défendue pendant la guerre froide. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes pays dits « libéraux » qui dressent des barrières douanières pour protéger leurs marchés.

Aucun pays n'illustre mieux ce virage que les États-Unis. Sous l'impulsion du président Donald Trump, Washington a instauré des droits de douane allant jusqu'à 50% sur des produits en provenance de l'Europe, du Canada et de la Chine. Une stratégie assumée de fermeture des frontières commerciales.

Les mesures se concrétisent déjà. Des droits de douane de 50% imposés par le gouvernement américain sur certains produits importés du Canada, pour une valeur de 20 milliards de dollars, sont entrés en vigueur. Ils touchent environ 5% des exportations canadiennes vers les États-Unis, allant des bâtons de hockey aux abaisse-langues. Le Brésil n'est pas épargné. Le mois dernier, les États-Unis ont appliqué 25% de droits sur certains produits brésiliens pour pratiques jugées déloyales, et 12,5% supplémentaires pour insuffisance de contrôle du travail forcé. Le président Luiz Inacio Lula da Silva a qualifié ces justifications « d'infondées » lors d'un entretien de 1h20 avec Trump, appelant à poursuivre les négociations pour éviter que ces taxes ne pénalisent les deux pays. Chaque État cherche désormais à verrouiller ses frontières économiques. Et la guerre commerciale répond à la guerre commerciale.

FACE À LA DÉCISION AMÉRICAINE D'IMPOSER DES DROITS DE DOUANE DE 50 %, LE CANADA SUSPEND LES NÉGOCIATIONS

Les droits de douane de 50 % imposés par le gouvernement américain sur certains produits importés du Canada, d'une valeur de 20 milliards de dollars, sont entrés en vigueur.



Ces tarifs affecteront environ 5 % des marchandises que le Canada exporte chaque année vers les États-Unis. Parmi les produits canadiens concernés, représentant une valeur de près de 20 milliards de dollars, figurent divers articles allant des bâtons de hockey aux abaisse-langues. S'adressant à la presse à ce sujet, le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a déclaré que le Canada avait refusé de finaliser l'accord commercial « dans le cadre des conditions convenues ». Précisant que l'offre américaine était « tournée vers l'avenir », Greer a noté qu'elle incluait un « partenariat historique en matière d'économie et de sécurité nationale ».

« LE CANADA RÉPONDRA À CES TARIFS À L'IDENTIQUE »

Le Premier ministre canadien, Mark Carney, a pour sa part souligné dans un communiqué que les États-Unis imposaient des droits de douane à leurs plus proches alliés, indiquant qu'ils sont conscients qu'il « ne sera pas possible de revenir aux anciennes relations » avec ce pays.

Affirmant avoir décidé de suspendre les négociations commerciales en cours avec les États-Unis à la suite de cette décision tarifaire, Carney a déclaré : « Les modifications de dernière minute apportées aux conditions proposées par les États-Unis sont injustes et économiquement défavorables. Le Canada répondra à ces tarifs à l'identique afin de protéger ses travailleurs et ses entreprises. »

LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN AFFIRME À TRUMP QUE LES JUSTIFICATIONS DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS SONT « INFONDÉES »

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré vendredi à son homologue américain Donald Trump que les justifications avancées par Washington pour les droits de douane récemment imposés aux produits brésiliens étaient « infondées », selon la présidence brésilienne. Lors d'un entretien téléphonique d'une durée d'une heure et 20 minutes, Lula a estimé que ces droits de douane

pénalisaient les deux pays et appelé à poursuivre les négociations, selon un communiqué brésilien. Trump a convenu de la nécessité de maintenir des relations commerciales solides et proposé que les deux parties se rencontrent de nouveau prochainement, précise le communiqué.

Les États-Unis ont imposé le mois dernier des droits de douane de 25 % sur certains produits brésiliens, invoquant des pratiques commerciales jugées déloyales, ainsi que des droits de 12,5 % liés à un contrôle jugé insuffisant du travail forcé.

Plus tôt ce mois-ci, le Brésil a engagé une procédure visant à obtenir de nouvelles consultations avec les autorités commerciales américaines, une démarche susceptible de conduire à l'adoption de mesures réciproques à l'encontre de Washington. Lors de l'entretien, Lula a réaffirmé l'intérêt du Brésil pour une coopération avec les États-Unis dans la lutte contre la criminalité organisée, tout en estimant que les groupes criminels opérant au Brésil ne devaient pas être assimilés à des organisations terroristes, une qualification que Washington a attribuée à deux d'entre eux en mai. Trump s'est déclaré disposé à renforcer la coopération bilatérale et a indiqué qu'il mobiliserait de hauts responsables américains pour assurer le suivi des accords conclus dans ce domaine, selon la présidence brésilienne. Les deux dirigeants ont également échangé sur plusieurs conflits internationaux, notamment les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient. Selon la présidence brésilienne, ils ont tous deux reconnu l'urgence de parvenir à une solution négociée au conflit entre la Russie et l'Ukraine, entré dans sa quatrième année. Trump a également exposé ses vues sur les perspectives de règlement du conflit avec l'Iran. Lula a par ailleurs proposé la convocation d'une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité de l'ONU afin de rechercher des solutions diplomatiques aux crises actuelles, selon le gouvernement brésilien.

R. I.

Post
scriptum

Par : B. Khemis

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine. Il s'invite désormais directement dans les ports, sur les routes, les rails et les fleuves qui font circuler les marchandises dans le monde. Sécheresses, vagues de chaleur, incendies et niveaux d'eau historiquement bas perturbent la logistique mondiale et font mécaniquement grimper les coûts. L'Europe et l'Afrique sont particulièrement touchées en 2026. Le Rhin est l'autoroute fluviale de l'Europe. Il relie Rotterdam, Anvers et Zeebrugge au cœur industriel allemand et suisse. Mais depuis plusieurs mois, le niveau d'eau y est exceptionnellement bas. La situation se répète sur le Danube, l'Elbe et d'autres cours d'eau. Conséquence immédiate : les barges ne peuvent plus charger à pleine capacité. Pour éviter de toucher le fond, elles réduisent leur tirant d'eau et donc le nombre de conteneurs transportés. Moins de volume par voyage, plus de rotations nécessaires. Les terminaux portuaires subissent un effet domino. Les opérations par barge font face à des temps d'attente prolongés. Les quais se congestionnent, les camions et les trains prennent le relais en urgence. Résultat : une réduction significative de la capacité de transport fluvial et une augmentation sensible des coûts d'exploitation. Face à cette crise, les armateurs réagissent. CMA CGM, l'une des plus grandes compagnies maritimes mondiales, a annoncé vendredi

Transport de marchandises, le coût caché du dérèglement climatique

l'application d'une « Inland Emergency Fee », un frais d'urgence pour transports terrestres. L'objectif : compenser les surcoûts générés par ces perturbations. « En raison de la persistance des niveaux d'eau exceptionnellement bas sur le Rhin et d'autres fleuves européens, les opérations par barge font face à de graves perturbations », précise la compagnie. Elle ajoute proposer des solutions de transport alternatives et gérer les coûts supplémentaires conformément à ses conditions générales. Concrètement, ces frais s'appliquent à tous les acheminements terrestres vers ou depuis Anvers, Zeebrugge et Rotterdam. Ils s'élèvent à 50 euros par conteneur pour la Belgique et les Pays-Bas, et 75 euros par équivalent vingt pieds pour l'Allemagne, la Suisse et la France. Le calendrier est déjà fixé : entrée en vigueur progressive à partir du 24 août pour les importations, du 1er septembre pour les exportations, et du 21 septembre pour les marchandises sous contrat. Ils resteront appliqués jusqu'à nouvel ordre. D'autres transporteurs devraient suivre. Le problème ne se limite pas aux fleuves. L'augmentation des températures dans le monde, et particulièrement en Europe, bouleverse la production agricole. En Afrique, la sécheresse guette déjà le rendement des céréales. Le blé, le maïs et le sorgho souffrent de cycles de pluie raccourcis et d'épisodes de chaleur extrême.

Moins de récoltes signifie plus d'importations, donc plus de pression sur les ports et les navires déjà saturés. En Europe, les feux de forêt font des ravages. En Espagne, en Grèce, au Portugal et dans le sud de la France, les incendies ont détruit des milliers d'hectares d'arbres fruitiers et de cultures maraîchères. Oranges, pêches, tomates, olives : les pertes sont lourdes. Les chaînes du froid doivent alors parcourir de plus longues distances pour trouver des produits de substitution, augmentant encore la facture transport. Le transport représente 8 à 12% du prix final d'un produit. Quand il augmente, tout augmente. D'abord, le coût direct : péages fluviaux plus chers, carburant pour les détours routiers, surestaries dans les ports. Ensuite, le coût indirect : rupture de stock, délais allongés, marchandises avariées à cause de la chaleur dans les conteneurs. Pour les céréales africaines, la sécheresse pousse les pays à importer davantage depuis l'Europe de l'Est ou l'Amérique. Plus de miles maritimes, donc plus de fret. Pour les fruits et légumes européens, les incendies obligent à importer depuis le Maroc ou la Turquie, avec des contrôles sanitaires supplémentaires et des délais plus longs. Les distributeurs répercutent. Le pain, les pâtes, les fruits : tous les produits de base voient leur prix ajusté à la hausse. Les industriels qui dépendent de pièces

détachées acheminées par barge sur le Rhin doivent aussi payer plus cher pour être livrés à temps. Les compagnies de navigation n'ont plus le choix : elles adaptent leurs stratégies commerciales. CMA CGM parle déjà de solutions alternatives, c'est-à-dire plus de rail, plus de route, et une meilleure anticipation des ruptures de charge. Mais ces modes sont plus chers et plus émetteurs de CO2, ce qui aggrave le cercle vicieux. La persistance des changements climatiques transforme la logistique. L'eau qui manque dans le Rhin, la chaleur qui grille les récoltes, les feux qui détruisent les vergers : chaque événement climatique devient un coût logistique. L'annonce des frais d'urgence par CMA CGM n'est que la partie visible de l'iceberg. Tant que les températures continueront de grimper, le transport de marchandises restera plus lent, plus cher et plus imprévisible. Pour les consommateurs, cela se traduit par une chose simple : des prix plus élevés dans les rayons. Pour les États et les entreprises, l'urgence est de repenser des chaînes d'approvisionnement conçues pour un climat stable, qui n'existe plus. Le climat ne perturbe plus seulement la météo. Il perturbe désormais le prix de ce que nous mangeons et de ce que nous achetons.

B. KH.